

Objectifs

- Présenter le concept Vision Zéro ;
- Exposer les étapes de la mise en œuvre de vision zéro ;
- Exposer les résultats obtenus après le lancement de vision zéro.

Impacts souhaités

- Les entreprises adhèrent à la démarche vision zéro.

SOMMAIRE

I. Le Concept vision zéro

II. Les étapes de la mise en œuvre

III. Les résultats obtenus



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

I. VISION ZERO

1. Qu'est ce que Vision Zéro?
2. Pourquoi Vision Zéro?

1. Qu'est ce que Vision Zéro?

- Origine
- Piliers
- Principes
- Règles d'or

❑ Origine

Vision Zéro tire son origine dans l'industrie chimique chez Eleuthère Irénée du Pont de Nemours (1771-1834, Chimiste et industriel américain d'origine française).

- Suite à des graves accidents du travail dans son usine (explosions) causant la mort des travailleurs et la destruction de l'installation de production.
- Par la suite Vision zéro se développe dans certains pays, entreprises et secteurs d'activités.
- Stratégie récemment reprise, développée et conceptualisée par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

- Ce concept a été lancé mondialement lors du **XXI^{ème} Congrès Mondial sur la Sécurité et la Santé au Travail à Singapour**, en **2017**.
- La Côte d'Ivoire a été le lieu choisi pour le lancement de la campagne Vision Zéro en Afrique, en 2018 .
- Par la suite, les ateliers de sensibilisation sur Vision Zéro tenus à Abengourou, Abidjan, Bouaké, Daloa, Divo et San-Pedro ont débouché sur l'engagement de plusieurs employeurs.

«**VISION ZERO**» est une approche transformationnelle de la prévention.

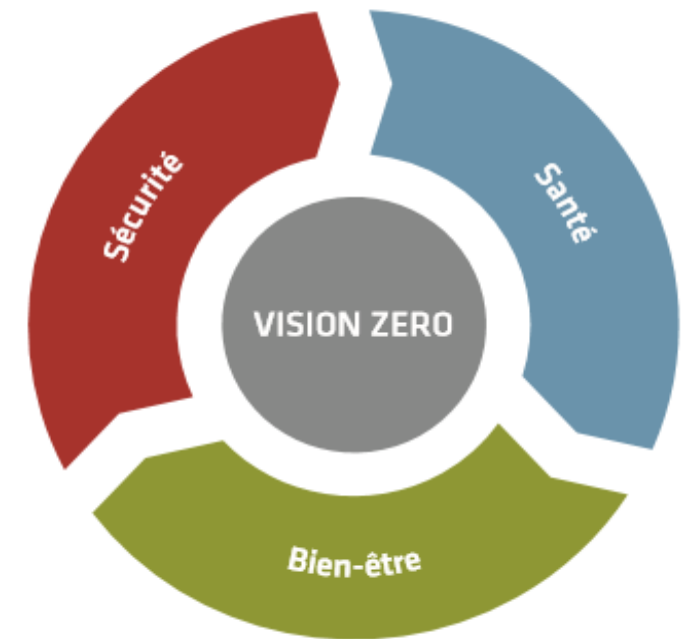
Elle repose sur :

❑ **3 piliers**

- La Santé;
- La Sécurité;
- Le bien-être au travail.

❑ **4 principes:**

- ✓ La vie est un bien non négociable;
- ✓ L'homme est faillible;
- ✓ L'homme a des limites de tolérance;
- ✓ Chacun a droit à un lieu de travail sain et sécurisé.



☐ 7 Règles d'or:

1. Faire preuve de leadership – montrer son engagement;
2. Identifier les dangers – évaluer les risques;
3. Définir les objectifs – élaborer des programmes;
4. Garantir un système sûr et sain – être organisé;
5. Assurer la sécurité et la santé sur les machines, les équipements et les lieux de travail;
6. Améliorer les qualifications – développer les compétences;
7. Investir dans la personne – motiver par la participation.

2. Pourquoi Vision Zéro?

- Pourquoi choisir Vision Zéro?
- Quels sont les atouts de Vision Zéro ?

IAPRP, 15 pays membres

- les dépenses de réparation supportées annuellement par les ONSS avoisinent **100 milliards de francs CFA.**

En Côte d'Ivoire,

- Les **Coûts directs** d'environ **8 milliards de FCFA** supportés par la CNPS,
- Les **Coûts indirects**, **4 à 5 fois supérieurs**, supportés par les entreprises.

- **Vision Zéro**, repose sur la ferme conviction que

TOUS LES ACCIDENTS SONT EVITABLES

l'engagement volontaire des entreprises à promouvoir **la sécurité, la santé et le bien-être au travail**

en est la **CLE**

❑ **Quels sont les atouts de la démarche Vision Zéro?**

- ✓ Engagement volontaire;
- ✓ Démarche flexible;
- ✓ Adapté à tout type d'entreprise quelque soit le secteur d'activités;
- ✓ Contribue au bien être, à l'amélioration du cadre du travail et à l'instauration d'une culture de prévention durable en SST;
- ✓ Sans contraintes réglementaires;

❑ **Quels sont les atouts de la démarche Vision Zéro?**

- ✓ Engagement du premier responsable de l'entreprise;
- ✓ Forte implication du personnel à la démarche;
- ✓ Amélioration continue des conditions de vie au travail;
- ✓ Accroissement des performances de l'entreprise (RH, Productivité, réduction des AT/MP et des rebus, etc.)

II. LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE

- S'engager
- Réaliser l'autodiagnostic
- Définir des plans d'action à mettre en œuvre

3. Comment implémenter Vision Zéro en entreprise?

- S'engager au travers du site visionzero.cnps.ci
- Réaliser l'autodiagnostic,
- Les points de non performance se positionnent automatiquement dans le plan d'action à mettre en œuvre
- Choisir les actions à réaliser, les planifier et suivre la mise en œuvre,

**Le succès de l'implémentation de VISION ZERO repose sur
la participation et l'implication de l'ensemble du
personnel d'encadrement et des salariés.**

III. LES RÉSULTATS OBTENUS

- Bilan des entreprises engagées
- Bilan de l'autodiagnostic
- Bilan des planifications

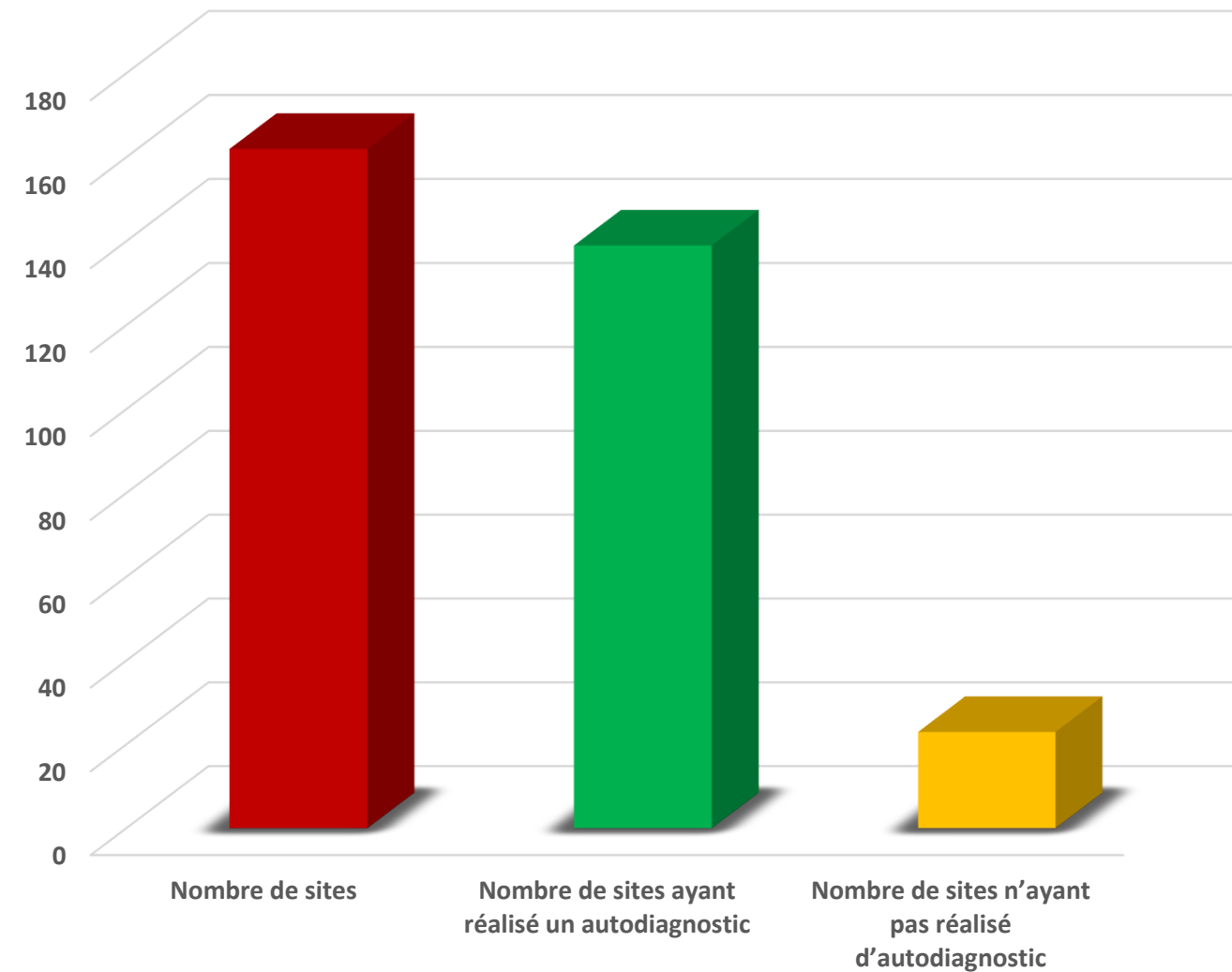
1. Bilan des entreprises engagées

- En fin 2023, **122** entreprises dont **162** sites se sont engagés à l'implémentation de la stratégie vision zéro
- les secteurs d'activité les plus engagés sont les Industries manufacturière, le BTP et le Commerce.

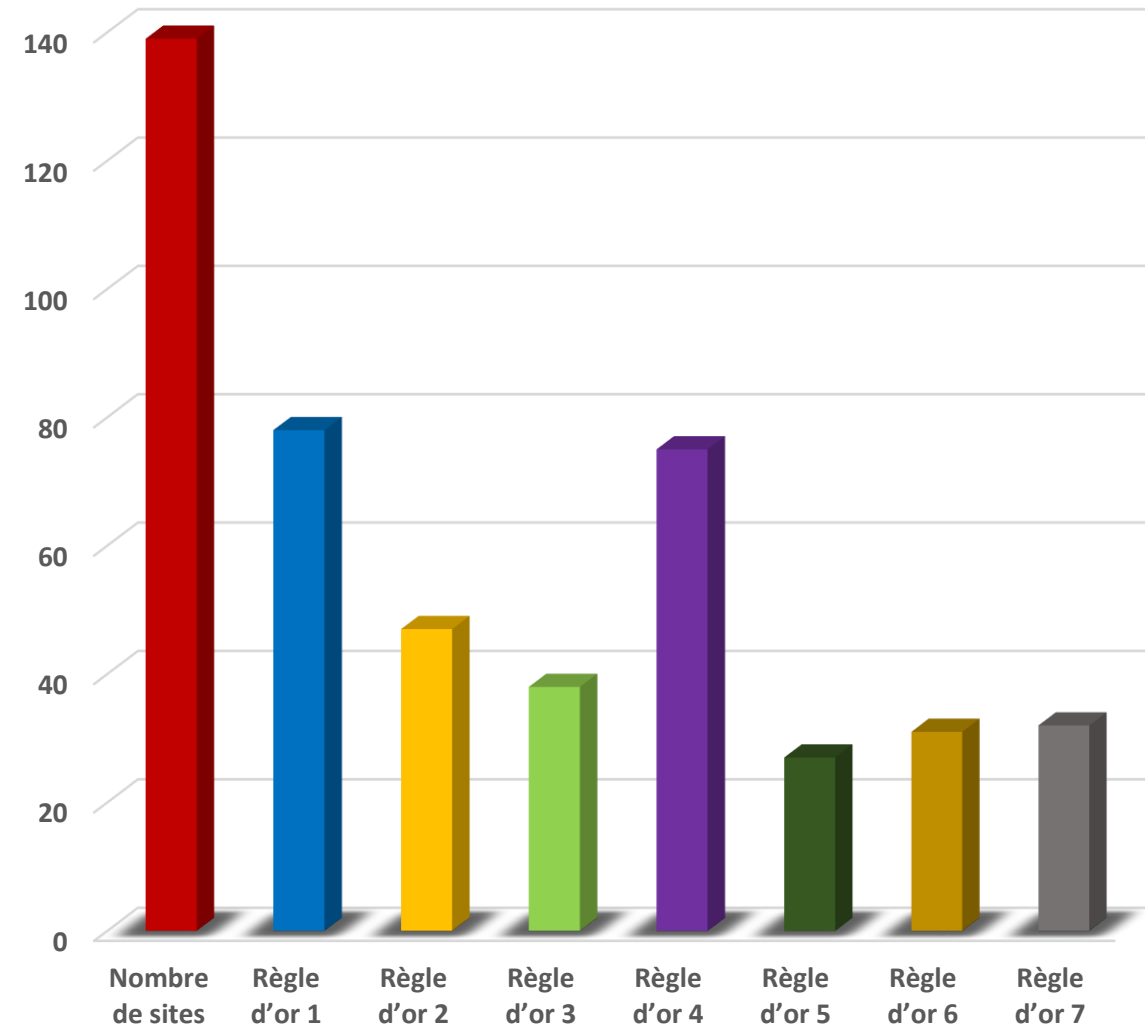
2. Bilan de l'autodiagnostic

- Sur **162** sites engagés, **139** ont réalisé leur auto-évaluation et **la première** et **la quatrième règle d'or** sont les plus utilisées.

BILAN AUTODIAGNOSTIC

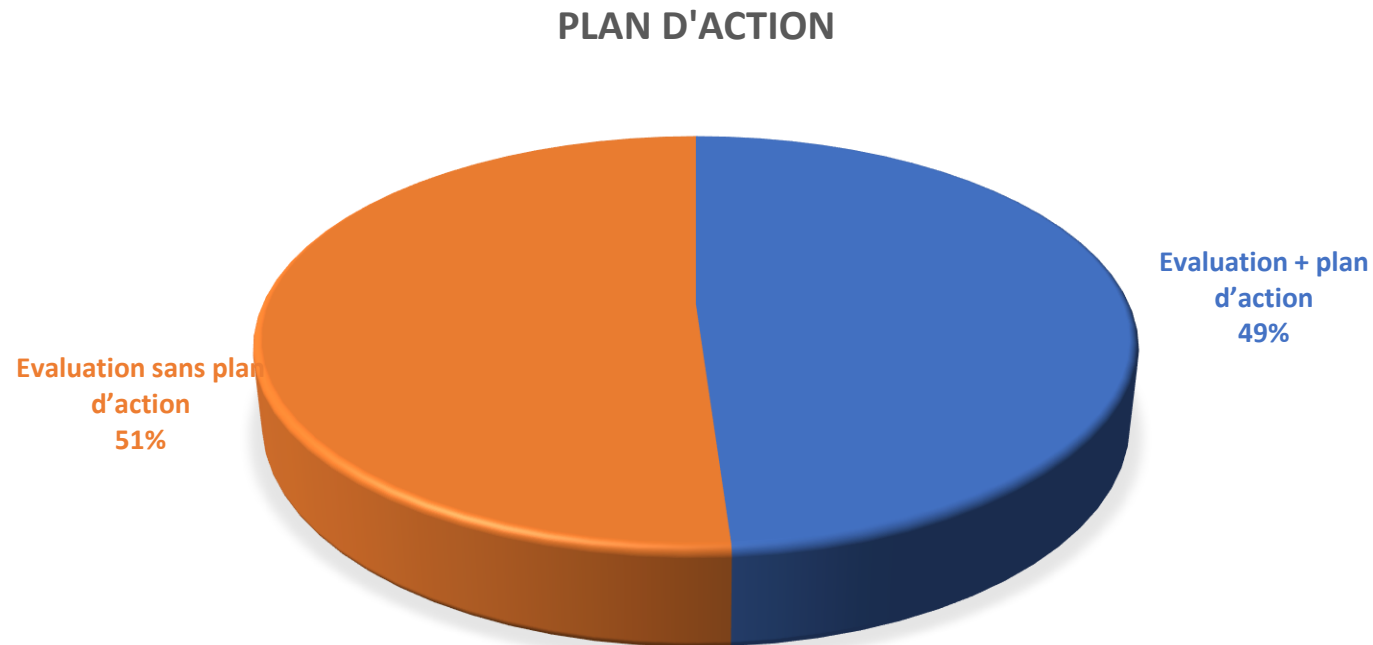


NOMBRE DE REGLE D'OR EVALUE



3. Bilan des planifications

- Sur **139 autodiagnostic** enregistrés, il en ressort 68 plans d'action soit un pourcentage de **49%**



**Un lieu de travail sûr et
sain est possible.
Désormais, tout dépend
de vous!**

REJOIGNEZ NOUS !

ENGAGEZ VOUS!

visionzero.cnps.ci

Merci.